

ment a donné l'ordre aux représentants du Canada d'avoir des consultations avec les trois commissions de ce groupe afin d'évaluer les besoins économiques de la région et les tâches de maintien de la paix et de vérification qui peuvent se révéler indispensables.

Les affaires publiques et la promotion culturelle ont reçu une attention encore plus grande, particulièrement au Mexique, au Brésil et au Venezuela. Ces initiatives témoignent de la présence accrue du Canada dans toute la région.

Les conflits se faisant plus nombreux en Amérique latine,

le Canada a doublé ses admissions de réfugiés de la région et a établi en conséquence des programmes spéciaux d'immigration. Durant la seule année 1984, on accueillera environ 2 500 personnes en vertu du programme pour les réfugiés de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Des bureaux d'immigration ont été ouverts à Lima (Pérou), à Guatemala (Guatemala) et à San José (Costa Rica).

Afin de réduire l'immigration illégale en provenance de la région, un visa de visiteur est maintenant exigé pour les citoyens de la Jamaïque, de la Guyane, du Guatemala et du Pérou.